



Département du MORBIHAN

2026/26/02/10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six à vingt heures trente, le vingt-six février, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, LE GRAND Mickaël (arrivée à 21h49), GOJJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : BOCQUILLON Maud, POUPON Marie-Laure, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël (jusqu'à 21h49), TROALEN Anne.

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à Laurine GOJJARD, POUPON Marie-Laure à LE ROUX Véronique, COUGARD Christelle à HENRY Catherine, LE GRAND Mickaël à PERON Alan (jusqu'à 21h49), TROALEN Anne à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance à « l'UNANIMITÉ ».

Date de convocation : 18/02/2026
Convocation affichée le : 19/02/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 22
Procuration (s) : 5

Reçu en Préfecture de VANNES le 06/03/2026
Publié ou notifié le 09/03/2026
Certifié exécutoire le 09/03/2026
A GOURIN, le 09/03/2026.

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



10- ACQUISITION DE L'IMMEUBLE CADASTRÉ SECTION AT N° 476 (GARAGE) SIS CHEMIN DU ROZ DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT CINÉMA

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a exercé le droit de préemption urbain par décision du 3 octobre 2025 en vue de l'acquisition de l'immeuble sis « chemin du Roz » (garage) cadastré section AT n°476.

Cette décision s'inscrivait dans la continuité de l'étude de revitalisation qui identifiait notamment le réaménagement de l'îlot cinéma afin d'y permettre l'implantation d'une deuxième salle de cinéma, la création d'un parc intergénérationnel de loisirs ainsi que l'aménagement de stationnements.

La conception du schéma d'aménagement de l'îlot cinéma a démarré en juillet 2025 avec le groupement SEM Breizh. A ce jour, cet îlot demeure enclavé par une série de garages implantés sur les parcelles



Département du MORBIHAN

AT464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479 et 480. L'acquisition puis la démolition de ces garages constituent donc un préalable nécessaire afin de rendre l'îlot accessible.

Monsieur le Maire précise qu'en raison d'un incident technique national affectant l'application HELIOS (application informatique utilisée par la Direction générale des Finances Publiques DGFIP pour assurer la gestion comptable et financière des collectivités territoriales), le règlement auprès du notaire n'a pu intervenir dans le délai réglementaire imparti.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- D'approuver l'acquisition du garage cadastré section AT n°476,
- De fixer le prix d'acquisition à la somme de 4400 €,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant en cas d'empêchement à signer l'acte et tout document à intervenir.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la décision du maire N°Dec-Cne/2025-69 du 3 octobre 2025, exécutoire le 7 octobre 2025,

CONSIDÉRANT l'avis des missions domaniales en date du 17 septembre 2025,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'acquisition du garage cadastré section AT n°476,

FIXE le prix d'acquisition à la somme de 4400 €,

AUTORISE Monsieur Le Maire, ou son adjoint délégué en cas d'empêchement, à signer l'acte et tout document à intervenir.

A Gourin, le 26 février 2026
Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.